

Questions orales

teur général, était complète. Si le chef de l'opposition désire d'autres renseignements, il me fera plaisir de les lui fournir.

• (1420)

[Traduction]

LA COMPARUTION DE HAUTS FONCTIONNAIRES À LA
BARRE DE LA CHAMBRE

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): J'invite le premier ministre à ne pas jouer au plus malin avec la Chambre des communes et les Canadiens.

Des voix: Bravo!

M. Turner: Je l'exhorte également à ne pas jouer sur les mots et à ne pas cacher la vérité.

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: Le très honorable chef de l'opposition voudrait-il poser sa question?

M. Turner: Monsieur le Président, depuis 35 jours, le premier ministre et ses principaux ministres cachent la vérité aux Canadiens.

Des voix: Bravo!

M. Turner: Dans sa réponse, aujourd'hui, il corrobore ce que le vice-premier ministre et le ministre des Finances nous ont déjà dit, à savoir que pendant deux heures, les trois principaux ministres du gouvernement étaient dans l'ignorance totale.

Je dois donc poser la question suivante au premier ministre. Dans ces circonstances, étant donné que des bureaucrates contrôlaient ce que les ministres et le premier ministre savaient d'un fait essentiel, pourquoi ne souscrit-il pas à ma motion tendant à inviter les trois hauts fonctionnaires en question à se présenter devant la Chambre des communes, afin que nous puissions savoir pourquoi on a caché la vérité aux Canadiens.

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, nous avons tous l'habitude de voir le chef de l'opposition dénigrer ministres et ministériels. Cependant, c'est la première fois qu'il tente de ternir la réputation d'éminents fonctionnaires. En tant qu'ancien premier ministre, le chef de l'opposition devrait savoir que cela est tout à fait inadmissible.

Les décisions prises le soir précédent ont été le fait du premier ministre et de ses collègues du Cabinet. . .

Une voix: De quoi avez-vous peur?

Une voix: Pas de vous, chose certaine.

M. Mulroney: Je tente de répondre au chef de l'opposition.

Une voix: Répondez à la question.

M. Mulroney: Le soir où les renseignements budgétaires ont été rendus publics par un journaliste, j'ai tout d'abord invité le ministre des Finances à demander au chef de l'opposition s'il était prêt à accepter que le Budget soit présenté à la Chambre.

Des voix: Oh, oh!

M. Mulroney: Devant le refus d'approbation du chef de l'opposition, j'ai demandé au ministre des Finances de rendre les mesures budgétaires publiques immédiatement. J'ai également réclamé une enquête immédiate de la part de la GRC. Cela a été fait. L'enquête de la GRC a été entreprise le soir précédent.

Les renseignements qui m'ont été transmis par le greffier du Conseil privé après la période des questions, le lendemain, allaient tout à fait dans le sens de cette enquête. La GRC a entrepris son enquête le soir précédent. Il s'agissait d'une enquête extrêmement approfondie qui a conduit à des accusations. Toute autre mesure de notre part aurait nui à l'indépendance. . .

Des voix: Oh, oh!

M. Mulroney: . . . de la GRC, dans son enquête, et aurait porté préjudice aux droits des accusés, et c'est ce que nous avons voulu éviter.

Des voix: Bravo!

LES DIRECTIVES DONNÉES AUX FONCTIONNAIRES

L'honorable Bob Kaplan (York Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse également au premier ministre et porte sur l'explication que le gouvernement persiste à nous donner pour justifier son ignorance de la fuite pendant une période de deux heures.

Le gouvernement veut nous faire croire que si les fonctionnaires n'ont pas signalé immédiatement aux ministres la fuite concernant la Mutuelle, c'est parce qu'il avait été décidé la veille de dévoiler le budget aux médias et que tout le reste n'avait pas d'importance.

Autrement dit, le premier ministre n'est-il pas en train de nous dire et le vice-premier ministre ne nous a-t-il pas dit l'autre jour qu'ils avaient enjoint les fonctionnaires de ne pas leur donner d'autres informations concer-